L'ATELIER DES TRANSITIONS

Les plans piétons et vélos

aupa
AGENCE D'URBANISME
PAYS D'AIX-DURANCE



Objectif climat : les solutions existent, agissons !

Le monde évolue sous l'effet du dérèglement climatique : chacun de nous peut le constater au quotidien. Ces changements et risques engendrés vont croître dans les années à venir. Pour y faire face, la collectivité a un rôle clé à jouer.

L'Atelier des transitions porte une ambition : accélérer la bifurcation vers un modèle de territoire plus sobre et résilient, afin de garantir le bien-être des populations et l'attractivité de nos villes. Il apporte un soutien aux collectivités et aux porteurs de projets à travers une ingénierie adaptée à la diversité des réalités territoriales.

Du diagnostic à l'urbanisme pré-opérationnel, l'Aupa accompagne les territoires grâce à son expertise variée, pour éclairer et orienter les trajectoires d'aménagement dans une perspective d'adaptation aux évolutions climatiques.

LA MARCHE ET LE VÉLO : UN ATOUT POUR NOS DÉPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE

Les modes actifs désignent les modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire tels que la marche, le vélo, mais aussi la trottinette, les rollers etc.

Le potentiel d'utilisation des modes actifs dans les déplacements du quotidien se porte sur de courtes distances, moins de 1 km pour la marche et jusqu'à 8 km pour le vélo. Or actuellement, la majorité de ces déplacements est effectuée en voiture. Cette utilisation massive de la voiture implique, entre autres, des pollutions et nuisances préjudiciables à la santé humaine.

Face à ce constat, des objectifs nationaux et européens visent à réduire fortement les gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques liés à nos déplacements d'ici 2050. Encourager le report de la voiture vers les modes actifs pour les déplacements les plus courts est donc un moyen d'atteindre ces objectifs.

63%
des déplacements < 10 km effectués en voiture

Source : enquête mobilité des personnes 2018-2019

32%
des émissions de GES liées aux transports routiers

Source : CITEPA 2022

40 000
décès annuels liés à la pollution atmosphérique

Source : Santé publique France 2019

30 min/jour
de marche ou de vélo
= une baisse du risque de :

- **50%** de diabète et d'obésité
- **40%** de maladie cardiovasculaire
- **30%** d'hypertension

Source : OMS

VOLET 1

DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR LES MOBILITÉS ACTIVES

La pratique des modes actifs est freinée à la fois par un manque ou une faible qualité des aménagements et par une lacune en matière d'accompagnement et d'information sur la pratique.

Pour sécuriser et encourager ces modes, il est donc nécessaire de déployer une stratégie globale qui ne porte pas uniquement sur la réalisation d'infrastructures, mais également sur le déploiement de services pour créer un système favorable à la marche et au vélo.

Pour définir cette stratégie, un des outils employés est le schéma ou plan vélo/piéton/mobilités actives.

Il permet aux collectivités de planifier et programmer leurs investissements sur un temps long, d'environ 10 ans, grâce à la définition d'actions.

Cette démarche est mise en place par l'Aupa pour accompagner les territoires dans leurs politiques publiques.

Sécurité, continuité, qualité et attractivité : des conditions indispensables pour la marche et le vélo.

UNE MÉTHODE EN 3 ÉTAPES

1. Diagnostic

- Identifier les flux et pratiques, en particulier ceux des modes actifs.
- Connaître l'offre et les conditions de déplacement des modes actifs.
- Croiser le potentiel de déplacements, en regardant les distances parcourables à pied ou à vélo au regard de la desserte des polarités.

2. Stratégie

- Cibler les déplacements à améliorer en priorité.
- Identifier les itinéraires à aménager, à travers un maillage hiérarchisé du réseau cyclable/piéton.
- Définir les services et infrastructures à déployer (signalétique, stationnement…).

3. Actions

- Affiner, hiérarchiser et programmer les actions concrètes à mettre en œuvre pour favoriser et sécuriser la pratique des modes actifs.
- Identifier les acteurs à associer au plan de mobilités actives et définir un budget et planning prévisionnels.



FORCE

- Une vision transversale des modes actifs, en articulation avec les autres politiques publiques.
- L'identification d'un projet permettant de solliciter les partenaires extérieurs et de mobiliser des subventions.

VIGILANCE

- Une étude ayant pour objectif la définition d'un projet et non pas une faisabilité technique.
- Une stratégie qui cible une pratique quotidienne des modes actifs et non de loisirs ou sportive.

VOLET 2

PARTAGER ET CO-CONSTRUIRE LA STRATÉGIE GRÂCE À LA CONCERTATION

Définir une politique pour les modes actifs nécessite de bien prendre en compte les pratiques et spécificités locales. L'Aupa mobilise plusieurs outils de concertation dans la réalisation de ses plans de mobilités actives afin d'y associer les acteurs locaux que ce soit la population, les associations d'usagers ou encore les élus et techniciens. Apprendre et échanger sur les retours d'expérience permet de co-construire ensuite une stratégie partagée. Ces outils sont mobilisables dans les différentes phases de travail, en fonction des besoins.

> *Des projets nourris par les retours d'expérience des usagers.*

Un questionnaire en ligne pour connaître les pratiques



Questionnaire – Plan de mobilités douces Pays de Forcalquier 2023

La mise en place d'un questionnaire auprès des habitants permet de faire remonter leurs besoins et les problématiques qu'ils rencontrent dans leurs déplacements quotidiens. Le questionnaire permet également de les faire réagir sur des premières pistes d'action.

Des ateliers participatifs pour co-construire les actions



Atelier – Plan vélo Le Puy-Sainte-Réparade 2022

L'organisation d'ateliers participatifs est pertinente pour travailler de façon collective sur les propositions d'itinéraire, mais également sur les services et équipements à développer en priorité. Il est possible d'associer plusieurs profils à ces ateliers afin de capter des pratiques différentes : enfants, parents, actifs, personnes âgées, techniciens, élus…

Une balade à vélo/à pied pour appréhender le territoire



Atelier – Plan vélo Venelles 2023

Des balades urbaines peuvent venir compléter le diagnostic ou conforter les propositions d'itinéraire. Elles peuvent concerner l'équipe projet (élus, techniciens…) ou être ouvertes à l'ensemble de la population, ce qui permet de confronter les points de vue en matière d'appréhension, d'insécurité et de qualité.

ILS NOUS ONT DÉJÀ FAIT CONFIANCE

LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
AIX EN PROVENCE LA VILLE
VILLE DE SISTERON
FUVEAU Fuvèu
VENELLES Pays d'Aix
TRETS EN PROVENCE
VILLE DE LA ROQUE D'ANTHÉRON
VILLE DU PUY SAINTE-RÉPARADE
Ville de Velaux
Manosque HAUTE PROVENCE

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA MOBILITÉ

Si la définition d'un plan de mobilités actives est un enjeu, elle doit nécessairement s'intégrer à une vision plus globale de la mobilité portant sur la circulation, le stationnement et l'intermodalité avec les transports en commun.

Les documents de planification (Schéma de cohérence territoriale, Plan local d'urbanisme, Plan de Mobilité...) sont des outils incontournables pour porter cette vision transversale et réussir la transition écologique dans nos mobilités : se déplacer moins et mieux en articulant mobilité et urbanisme, favoriser le report modal de la voiture vers les modes actifs et les transports en commun, promouvoir les énergies décarbonées dans les transports, favoriser le covoiturage... C'est un panel d'actions qu'il faut promouvoir conjointement pour bâtir un système de mobilité performant et durable.

L'Aupa propose un accompagnement sur demande auprès de tous ses partenaires.

Retrouver notre plaquette « La pratique du vélo dans la métropole »

https://vu.fr/GBhD

L'ATELIER DES TRANSITIONS



aupa
AGENCE D'URBANISME
PAYS D'AIX - DURANCE

Le Mansard Bât C 4e étage,
Place Martin Luther King
Avenue du 8 mai 1945
13090 Aix-en-Provence

04.42.23.12.17
aupa@aupa.fr
www.aupa.fr

DÉCEMBRE 2023